

FICHE DE DONNÉES DE SECURITÉ

Date de révision 29-juin-2018

Numéro de révision 1

1. Identification

| | |
|--------------------------------------|--|
| Nom du produit | Cromolyn sodium salt |
| Cat No. : | J65122 |
| No. CAS | 15826-37-6 |
| Synonymes | Aucun renseignement disponible |
| Utilisation recommandée | Produits chimiques de laboratoire. |
| Utilisations contre-indiquées | Aliments, médicaments, pesticides ou produits biocides |

Données du fournisseur de la fiche de sécurité

Company

Alfa Aesar
Thermo Fisher Scientific Chemicals, Inc.
30 Bond Street
Ward Hill, MA 01835-8099
Tel: 800-343-0660
Fax: 800-322-4757
Email: tech@alfa.com
www.alfa.com

Emergency Telephone Number

Pendant les heures normales de bureau (du lundi au vendredi, 8 heures-19 heures HNE), composez le (800) 343-0660.
Après les heures normales de bureau, appelez Carechem 24 au (800) 579-7421.

2. Identification des dangers

Classification

Classification WHMIS 2015 Classé comme dangereux en vertu du Règlement sur les produits dangereux (DORS / 2015-17)

| | |
|---|-------------|
| Corrosion cutanée/irritation cutanée | Catégorie 2 |
| Lésions oculaires graves/irritation oculaire | Catégorie 2 |
| Toxicité spécifique pour certains organes cibles (exposition unique) | Catégorie 3 |

Organes cibles - Appareil respiratoire.

Éléments d'étiquetage

Mot indicateur

Attention

Mentions de danger

Provoque une irritation cutanée
Provoque une sévère irritation des yeux
Peut irriter les voies respiratoires

**Conseils de prudence****Prévention**

Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Se laver le visage, les mains et toute surface de peau exposée soigneusement après manipulation

Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé

Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage

Intervention

EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon

EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer

Appeler un CENTRE ANTIPOISON/ médecin en cas de malaise

Enlever les vêtements contaminés

Entreposage

Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche

Garder sous clef

Élimination

Éliminer le contenu/récipient dans une usine d'élimination des déchets approuvée

3: Composition/informations sur les composants

| Composant | No. CAS | % en poids |
|--|------------|------------|
| Disodium 5,5'-[(2-hydroxytriméthylène)bis(oxy)]bis[4-oxo-4H-1 -benzopyran-2-carboxylate] | 15826-37-6 | <=100 |

4. Premiers soins

| | |
|--|---|
| Conseils généraux | Si les symptômes persistent, appeler un médecin. |
| Contact avec les yeux | Rincer immédiatement avec une grande quantité d'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins quinze minutes. Obtenir des soins médicaux. |
| Contact avec la peau | Laver immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin. |
| Inhalation | Amener la victime à l'air libre. Si la victime ne respire pas, administrer la respiration artificielle. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent. |
| Ingestion | Nettoyer la bouche avec de l'eau et boire ensuite beaucoup d'eau. Obtenir des soins médicaux si des symptômes apparaissent. |
| Symptômes et effets les plus importants | Aucun raisonnablement prévisible. |
| Notes au médecin | Traiter en fonction des symptômes |

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

| | |
|---|--|
| Agents extincteurs appropriés | Dioxyde de carbone (CO ₂). Poudre sèche. Eau pulvérisée. En cas d'incendie important et s'il s'agit de grandes quantités : évacuer la zone. Combattre l'incendie à distance à cause du risque d'explosion. |
| Moyens d'extinction inappropriés | Aucun renseignement disponible |
| Point d'éclair | Aucun renseignement disponible |
| Méthode - | Aucun renseignement disponible |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible |
| Limites d'explosivité | |
| Supérieures | Aucune donnée disponible |
| Inférieure | Aucune donnée disponible |
| Sensibilité aux chocs | Aucun renseignement disponible |
| Sensibilité aux décharges électrostatiques | Aucun renseignement disponible |

Dangers spécifiques du produit

Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO) Dioxyde de carbone (CO₂) Oxydes de sodium

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

NFPA

| | | | |
|--------------|-----------------------|--------------------|--------------------------|
| Santé | Inflammabilité | Instabilité | Dangers physiques |
| 2 | 1 | 0 | - |

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

| | |
|--|---|
| Précautions personnelles | S'assurer une ventilation adéquate. Utiliser un équipement de protection personnelle. Éviter la formation de poussière. |
| Précautions environnementales | Ne doit pas être rejeté dans l'environnement. Voir la section 12 pour d'autres informations écologiques. |
| Méthodes de confinement et de nettoyage | Recueillir la matière mécaniquement et la mettre dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Garder dans des contenants fermés appropriés pour élimination. |

7. Manutention et stockage

| | |
|--------------------|--|
| Manutention | Porter un équipement de protection personnelle. S'assurer une ventilation adéquate. Éviter l'ingestion et l'inhalation. Éviter la formation de poussière. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. |
| Entreposage | Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé. |

8. Mesures de contrôle de l'exposition / protection individuelle

| | |
|--|--|
| Directives relatives à l'exposition | Ce produit ne contient aucune substance dangereuse avec des limites d'exposition occupationnelles établies par les responsables de la réglementation spécifique à la région. |
|--|--|

Mesures techniques

S'assurer que des douches oculaires et des douches de sécurité sont situées à proximité de l'emplacement des postes de travail. Dès que possible, mettre en place des mesures de contrôle technique comme l'isolement ou le confinement du procédé, l'introduction de modifications du procédé ou de l'équipement pour minimiser les rejets ou les contacts, et l'utilisation de systèmes de ventilation correctement conçus pour maîtriser les matières dangereuses à la source

Équipement de protection individuelle

| | |
|-----------------------------|--|
| Protection des yeux | Lunettes de sécurité |
| Protection des mains | Porter des vêtements et des gants de protection appropriés pour éviter toute exposition cutanée. |

| Matériau des gants | Le temps de passage | Épaisseur des gants | Commentaires à gants |
|--------------------|---------------------|---------------------|---|
| Caoutchouc nitrile | 480 minutes | 0.11mm | Protection contre les éclaboussures seulement |

Inspecter les gants avant de l'utiliser
 Veuillez observer les instructions concernant la perméabilité et le temps de pénétration qui sont fournies par le fournisseur de gants.
 (Consulter le fabricant / fournisseur pour des informations)
 S'assurer que les gants sont appropriés pour la tâche
 compatibilité chimique, dextérité, conditions opérationnelles, Susceptibilité utilisateur, par exemple effets de sensibilisation
 Prendre également en considération les conditions locales spécifiques dans lesquelles le produit est utilisé, telles qu
 Enlever les gants avec soin en évitant la contamination cutanée

Protection respiratoire

Lorsque les travailleurs sont exposés à des concentrations qui excèdent la limite d'exposition, ils doivent utiliser des appareils respiratoires approuvés appropriés. Observer la norme 29CFR 1010.134 de l'OSHA relative aux respirateurs. Si nécessaire, toujours porter un respirateur approuvé par NIOSH.

Pour protéger le porteur, l'équipement de protection respiratoire doit être correctement ajusté, utilisé et entretenu

Type de filtre recommandé : Filtre à particules

Lorsque PRE est utilisé un test d'adéquation du masque doit être effectuée

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucun renseignement disponible.

Mesures d'hygiène

Manipuler conformément aux bonnes pratiques de sécurité et d'hygiène industrielle. Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Se laver les mains avant les pauses et à la fin de la journée.

9. Propriétés physiques et chimiques

| | |
|--|--------------------------------|
| État physique | Solide |
| Aspect | Aucun renseignement disponible |
| Odeur | Aucun renseignement disponible |
| Seuil de perception de l'odeur | Aucun renseignement disponible |
| pH | Aucun renseignement disponible |
| Point/intervalle de fusion | Aucune donnée disponible |
| Point/intervalle d'ébullition | Aucun renseignement disponible |
| Point d'éclair | Aucun renseignement disponible |
| Taux d'évaporation | Non applicable |
| Inflammabilité (solide, gaz) | Aucun renseignement disponible |
| Limites d'inflammabilité ou d'explosion | |
| Supérieures | Aucune donnée disponible |
| Inférieure | Aucune donnée disponible |
| Pression de vapeur | Aucun renseignement disponible |
| Densité de vapeur | Non applicable |
| Densité | Aucun renseignement disponible |
| Solubilité | Aucun renseignement disponible |
| Coefficient de partage octanol: eau | Aucune donnée disponible |
| Température d'auto-inflammation | Aucun renseignement disponible |
| Température de décomposition | Aucun renseignement disponible |
| Viscosité | Non applicable |
| Formule moléculaire | C23 H14 Na2 O11 |
| Masse moléculaire | 512.33 |

10. Stabilité et réactivité

| | |
|--|---|
| Danger de réaction | Aucun connu suivant les informations fournies. |
| Stabilité | Stable dans des conditions normales. |
| Conditions à éviter | Produits incompatibles. |
| Matières incompatibles | Agents d'oxydation |
| Produits de décomposition dangereux | Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO ₂), Oxydes de sodium |
| Polymérisation dangereuse | Une polymérisation dangereuse ne se produira pas. |
| Réactions dangereuses | Aucun dans des conditions normales de traitement. |

11. Données toxicologiques

Toxicité aiguë

Renseignements sur le produit Renseignements sur les composants

| Composant | DL50 orale | DL50 épidermique | LC50 Inhalation |
|--|------------------------|------------------|-----------------|
| Disodium 5,5'-[(2-hydroxytriméthylène)bis(oxy)]bis[4-oxo-4H-1-benzopyran-2-carboxylate] | LD50 > 11 g/kg (Rat) | Non inscrit(e) | Non inscrit(e) |

Toxicologically Synergistic Products Aucun renseignement disponible

Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

| | |
|------------------------|--|
| Irritation | Aucun renseignement disponible |
| Sensibilisation | Aucun renseignement disponible |
| Cancérogénicité | Le tableau ci-dessous indique si chaque agence a inscrit un ingrédient comme un cancérogène. |

| Composant | No. CAS | CIRC | NTP | ACGIH | OSHA | Mexique |
|--|------------|----------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Disodium 5,5'-[(2-hydroxytriméthylène)bis(oxy)]bis[4-oxo-4H-1-benzopyran-2-carboxylate] | 15826-37-6 | Non inscrit(e) | Non inscrit(e) | Non inscrit(e) | Non inscrit(e) | Non inscrit(e) |

| | |
|------------------------------------|---------------------------------|
| Effets mutagènes | Aucun renseignement disponible |
| Effets sur la reproduction | Aucun renseignement disponible. |
| Effets sur le développement | Aucun renseignement disponible. |
| Tératogénicité | Aucun renseignement disponible. |
| STOT - exposition unique | Appareil respiratoire |
| STOT - exposition répétée | Aucun connu |
| Danger par aspiration | Aucun renseignement disponible |
| Symptômes / effets, | Aucun renseignement disponible |

aigus et différés

Renseignements sur les perturbateurs endocriniens Aucun renseignement disponible

Autres effets nocifs Les propriétés toxicologiques n'ont pas été entièrement étudiées.

12. Données écologiques

Écotoxicité

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Persistance et dégradabilité Aucun renseignement disponible

Bioaccumulation Aucun renseignement disponible.

Mobilité Aucun renseignement disponible.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination Les entités générant des déchets chimiques doivent vérifier si la substance chimique rejetée est classée comme déchet dangereux. Les entités générant des déchets doivent également consulter les réglementations locales, régionales et nationales sur les déchets dangereux pour garantir une classification totale et précise.

14. Informations relatives au transport

DOT Non réglementé

TMD Non réglementé

IATA Non réglementé

IMDG/IMO Non réglementé

15. Informations sur la réglementation

Tous les composants dans ce produit sont dans les listes d'inventaires suivantes: X = liste

Inventaires internationaux

| Composant | DSL | NDSL | TSCA | EINECS | ELINCS | NLP | PICCS | ENCS | AICS | IECSC | KECL |
|--|-----|------|------|-----------|--------|-----|-------|------|------|-------|------|
| Disodium 5,5'-[(2-hydroxytriméthylène)bis(oxo)]bis[4-oxo-4H-1-benzopyran-2-carboxylate] | X | - | - | 239-926-7 | - | | - | X | X | - | - |

Canada

FDS conforme aux dispositions de la norme canadienne - Partie 4, annexes 1 et 2 du Règlement sur les produits dangereux (RSD) et conforme aux exigences du Règlement sur les produits dangereux (alinéa 13 (1) a) de la Loi sur les produits dangereux (HPA)).

16. Autres informations

Préparée par Département sécurité du produit.
Email: tech@alfa.com
www.alfa.com

Date de révision 29-juin-2018

Date d'impression 29-juin-2018

Sommaire Mise à jour des systèmes de création SDS, remplace ChemGes SDS No. 15826-37-6.

Avis de non-responsabilité

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique,

les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

Fin de la fiche de données de sécurité